

Intitulé de l'UE	Educations artistique (Partie IV)
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Tiphène RIVIERE	60	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education musicale - Partie 4	30h	
Education plastique - Partie 4	30h	Tiphène RIVIERE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education musicale - Partie 4 : 4h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires, 12h de travaux
Education plastique - Partie 4 : 2h de théorie, 6h d'exercices/laboratoires, 22h de travaux

Langue d'enseignement
Education musicale - Partie 4 : Français
Education plastique - Partie 4 : Français

Connaissances et compétences préalables
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des 10 instruments et/ou objets sonores de la valisette que chaque étudiante réalise; • Les tons et les couleurs; • Curiosité.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ◦ en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
- 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- faire de la culture artistique une priorité en fonction des programmes de l'enseignement préscolaire;
- planifier, appliquer, concevoir des mises en situation d'apprentissages significatives, variées, adaptées aux élèves et en adéquation avec les programmes d'enseignement;
- établir des liens pertinents entre la théorie et la pratique;
- s'approprier des techniques d'expression proposées des les programmes de l'enseignement préscolaire afin de construire des activités adaptées aux élèves du préscolaire;

- créer spontanément des comptines pour des situations impromptues;

- vivre au contact des richesses artistiques et artisanales de l'environnement: expositions, concerts et récitals...

Contenu de l'AA Education musicale - Partie 4

- maîtrise de la terminologie et de l'accompagnement de chansons ou comptines;
- séances par groupes puis individuelles de création spontanée de comptines ou jeux de doigts;
- liens avec l'actualité musicale ou, au sens large, culturelle.
- découverte d'œuvres du répertoire musical en lien avec les référentiels;

Contenu de l'AA Education plastique - Partie 4

- Exprimer une appréciation sur ses projets, justifier ses choix et y dégager l'intérêt d'une démarche plastique;
- Créer des outils adaptés aux élèves du préscolaire (marionnettes, kamishibaï...);
- Réalisation de productions artistiques en utilisant : des outils, des matériaux, des modes d'expressions, des couleurs, des gestes techniques adéquats lors de leurs réalisations;
- Utiliser des modes d'expressions plastiques et les décrire en employant les termes spécifiques liés aux gestes, aux outils, aux techniques, aux couleurs, aux matériaux...;
- Initiation à la présentation des travaux et à l'art de la mise en valeur;
- Exercer son imagination et sa créativité;

Méthodes d'enseignement

Education musicale - Partie 4 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par

situation problème, approche inductive, approche déductive, écoute et reconnaissance d'oeuvres, manipulation de l'instrumentarium

Education plastique - Partie 4 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, Recherches individuelles

Supports

Education musicale - Partie 4 : syllabus, notes de cours, travaux individuels

Education plastique - Partie 4 : syllabus, notes de cours, Consignes, travaux individuels, utilisation de TEAMS

Ressources bibliographiques de l'AA Education musicale - Partie 4

Boulestreau, G. (2001). Les instruments de musique. France : Les Editions Buissonnières.

Brisson, E. & Thiébaux, J. (2020). Histoire de la musique occidentale. Paris : Ellipses.

Hourst, B. (2015). Au bon plaisir d'apprendre. France : Editions du mieux apprendre.

Lamorte, I. (2007). Enseigner la musique à l'école. Paris : Hachette Education.

Martens, E. & Van Sull, V. (2010). Osez la musique. Belgique : Erasme.

Martens, E. & Van Sull, V. (2010). Alain Strument. Belgique : Erasme.

Matthys, A. (2009). L'éducation musicale à l'école élémentaire. Paris : Retz.

Schneider, L & Chevaudier, R. (2019). Vers la musique. Acces Editions.

DVD musicaux (karaoké, extraits commentés d'œuvres classiques, spectacles pour enfants,...)

Ressources bibliographiques de l'AA Education plastique - Partie 4

Bideau, A. (2008) "Pratiquer le jeu Un art populaire!", Ed: la Chronique Sociale.

Straub, P. (2005). Hors d'oeuvre d'arts. Ed: Accès Editions

Barbe-Gall, F. (2017). Comment parler d'Art avec les enfants. Ed: Le Deuxième Horizon

Barbe-Gall, F. (2015). Comment parler de l'art du XXe siècle aux enfants. Ed: le baron perché

Lagoutte, D. (2015). Pratiquer les arts visuels à l'école. Ed: hachette Education

Barff, U. (1994). Le grand livre des maternelles. Ed: Casterman

Dieter, R. (1992). L'Atelier des plus grands. Ed: Casterman

Corfee, S. (2016). Labo peinture pour les enfants. Ed: Eyrolles

Schwake, S. (2015). Labo créatif pour les enfants. Ed: Eyrolles

Sonheim, C. (2015). Labo dessin et techniques mixtes. Ed: Eyrolles

Paolorsi, S. Saey, A. (2007). Activités d'arts visuels à l'école Tome1 et 2. Ed: RETZ

Évaluations et pondérations

Évaluation

Évaluation avec notes aux AA

Pondérations

Education musicale - Partie 4 : **50%**
Education plastique - Partie 4 : **50%**

Langue(s) d'évaluation	Education musicale - Partie 4 : Français Education plastique - Partie 4 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Education musicale - Partie 4 :	
<p>Education musicale : 50% de l'UE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen oral + travaux et rapports en éducation musicale (surtout en stage). <p>L'évaluation des compétences artistiques et pédagogiques de l'étudiant.e, s'évalue sur une participation assidue aux cours. La présence participative sera donc prise en considération lors des évaluations (tout manquement entrainera un échec)</p>	
Méthode d'évaluation de l'AA Education plastique - Partie 4 :	
<p>Education plastique: 50% de l'UE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux et rapports en 100% présentiel ainsi que des recherches et devoirs. <p>L'évaluation des compétences artistiques et pédagogiques de l'étudiant.e, s'évalue sur une participation assidue aux cours. La présence participative sera donc prise en considération lors des évaluations (tout manquement entrainera un échec).</p>	

Année académique : **2023 - 2024**